

Petite et brève histoire de la Franc-Maçonnerie

À l'usage d'un « profane »

La Franc-maçonnerie est, somme toute, une assez vieille histoire ; le plus ancien document qu'on peut pertinemment qualifier de maçonnique est le manuscrit dit « Regius » », qui date de 1390, et qui fut suivi peu après, vers 1420, du manuscrit Cooke, dont le contenu est sensiblement le même. En fait, comme on va le voir, il s'agissait de réglementer le métier de maçon, de constructeur, avec un document à caractère aussi moral que professionnel définissant les comportements que devaient adopter les maçons dans l'exercice de leur métier comme dans leur vie quotidienne. Pourquoi, brutalement, cette volonté de rédiger un règlement à l'attention de cette seule corporation (qui n'en était pas vraiment encore une) des bâtisseurs ?

La réponse est simple : les tailleurs de pierre étaient alors les seuls artisans à n'être pas sédentaires ; ils se déplaçaient de chantier en chantier, au gré des besoins et de la construction des cathédrales. Comme on ne les connaissait pas forcément, on avait sans doute parfois de mauvaises surprises, ce que le manuscrit Regius formule avec plus de retenue : « *Ce bon seigneur aimait beaucoup ce métier, / Et voulut le consolider de toutes ses parties, / A cause de divers défauts qu'il trouva dans le métier; / Il envoya à travers le pays / Dire à tous les maçons du métier, / De venir vers lui sans délai,* ». L'assemblée de seigneurs, aristocrates, chevaliers et bourgeois rassemblée par ailleurs et qui entreprit la rédaction de ce règlement put ainsi le faire en sachant ce qu'était un bon « maçon du métier ».

Les origines

De quoi s'agissait-il alors ? Le Régies commence par ces mots : « *Ici commence le statut de l'art de Géométrie selon Euclide* ». Ce texte, assez long, raconte dans un premier temps l'origine légendaire du métier de la maçonnerie, issu de la science de géométrie et créé comme elle par Euclide, en Égypte, avant de parvenir en Angleterre « au temps du bon roi Athelstane » ; j'ai, soit dit en passant, la conviction qu'il faut voir dans ce nom, qu'aucun roi d'Angleterre ne porta jamais, une déformation de « oldest stone », soit « la plus vieille pierre ». Puis le manuscrit précise que les maîtres et compagnons doivent être hommes de qualité, « *ni serfs ni sujets* » (est-il besoin de rappeler que la sujétion aux seigneurs locaux et, pire, l'esclavage étaient partie intégrante du système social médiéval ?) ; enfin, il édicte un certain nombre de règles, en quinze articles, que doivent observer les compagnons (ainsi sont appelés ceux qui possèdent les secrets du métier) et les maîtres, qui ne sont pas plus qualifiés, professionnellement parlant, que les compagnons, mais qui en sont les employeurs.

Voyons rapidement l'essentiel du contenu de ce manuscrit.

Le premier article s'adresse aux maîtres, qui doivent être « *constants, loyaux et vrais* », et payer à son juste prix le travail des compagnons.

Le second enjoint à tout maître de participer au rassemblement de ses pairs, dont la périodicité n'est pas précisée. Le troisième demande au maître de ne prendre aucun

apprenti qu'il ne puisse loger « *sept ans chez lui* » pour lui apprendre le métier. Le quatrième insiste sur l'impérieuse nécessité de ne pas prendre un serf pour apprenti. Le cinquième précise que l'apprenti ne saurait être difforme : « *Pour le métier cela serait grande honte, de former un homme estropié ou un boiteux* »¹. Le sixième impose aux maîtres de ne pas réclamer au seigneur une paye pour ses apprentis égale à celle des compagnons. Le septième article interdit au maître de nourrir, vêtir ou héberger aucun voleur ni assassin ni même homme de mauvaise réputation. Le huitième impose au maître de remplacer tout compagnon qui ne serait pas aussi parfait qu'il le devrait par un autre compagnon qui aurait vraiment les qualités requises. Le neuvième exige que le maître n'entreprenne « aucun ouvrage qu'il ne puisse achever et réaliser ». Le dixième promet une amende de dix livres au maître qui aura pris le chantier d'un autre, sauf si ce dernier s'est avéré incompetent. Le onzième stipule qu'aucun maçon ne doit travailler de nuit, sauf pour s'exercer à l'étude. Le douzième déconseille vivement à tout maçon de déprécier le travail de ses compagnons. Le treizième demande au maître d'enseigner l'apprenti « de manière complète ». Le quatorzième requiert du maître de ne pas prendre d'apprenti s'il n'y a pas diverses tâches à faire pour qu'il les connaisse toutes. Le quinzième enfin a un contenu moral : le maître doit exiger de l'apprenti de ne pas avoir de comportement « *faux* » ni souffrir de ses pairs qu'ils fassent de faux serments. Il y a déjà là des consignes qu'on va retrouver plus tard dans la Franc-maçonnerie.

Ces quinze règles sont suivies d'autant de points qui apportent des injonctions complémentaires : ils avisent « *celui qui voudrait connaître ce métier et l'embrasser,* » (qu'il) « *doit bien aimer Dieu et la sainte église toujours,* » ainsi que son maître et ses compagnons, qu'il doit travailler les jours ouvrables, garder secret tout ce qu'il apprend, ne pas porter préjudice à son maître, réconcilier (un jour non ouvré, pour ne pas nuire au travail) ceux qui se sont disputés, ne pas coucher avec la femme ou la concubine de son maître ou de son compagnon (!), d'assumer, à tour de rôle comme ses pairs, le travail d'intendance (comme nourrir et servir les uns et les autres) avec honnêteté, de ne pas diffamer ou calomnier injustement, de corriger avec douceur celui qui s'apprête à mal tailler une pierre en lui montrant la juste façon de faire, de participer aux assemblées où sont prises les ordonnances que chacun devra mettre en pratique, de ne pas voler, de prêter serment à son maître et à ses compagnons, et enfin à démissionner ou s'engager à s'amender en cas de désobéissance ou de faute.

Ce manuscrit, anglais comme on l'aura compris, se termine par l'histoire, la légende serait plus appropriée, assez imprécise (litote) des quatre couronnés qui ont d'ailleurs donné leur nom, « *quatuor coronati* », à la plus ancienne Loge de Recherches britannique ; on fait ici allusion à Claude, Nicostrate, Castorius et Symphorien, tailleurs de pierre et sculpteurs, qui, convertis au christianisme, refusèrent d'exécuter une statue d'Esculape pour l'empereur Dioclétien, afin de

¹ : « ni bègue, ni borgne, ni boiteux », la règle des 3 B que reprendre plus tard la Franc-maçonnerie naissante et qui sera bien sûr abandonnée

n'être pas complices d'idolâtrie. Pour les punir, ce dernier les fit enfermer chacun dans un cercueil de plomb, après avoir été fouettés et torturés ; puis ces quatre martyrs sont jetés dans les eaux du Tibre. La suite du texte est un véritable hymne à la gloire des quatre couronnés, dont les compagnons sont invités à imiter la constance de la foi, une invitation à suivre les préceptes de l'église chrétienne, et à prier. Enfin, la manuscrit s'achève par l'histoire de la tour de Babel (la confusion), l'énumération des sept sciences (les arts libéraux), l'exhortation à ne pas s'adonner aux péchés capitaux, et un rappel des quelques règles de bienséance.

Nous sommes là bien à la fin du XIVe siècle, deux siècles avant Luther et l'apparition de la Réforme : l'Église était alors en Europe véritablement catholique, i.e. universelle. Dans le Regius comme dans le Cooke, cette idée de foi et de vénération du Christ et de son église était quasi omniprésente ; on trouve aussi dans les deux manuscrits ce souci du secret dont l'objet est la protection de l'art, qui ne doit pas tomber dans des mains incompetentes. Et on y rencontre encore les notions capitales d'amour de l'autre, de fraternité, accompagnées de fortes valeurs morales. Ce sont là, on va le voir, les fondements de l'institution maçonnique, qui reprendra même le titre du lieu de réunion et d'études des compagnons : ceux-ci se retrouvaient dans une loge, généralement un abri de toile, souvent fermé, adossé au bâtiment en cours de construction. C'est là que se trouvaient les plans, que se discutaient les solutions aux problèmes techniques, que se donnaient les ordres et que se transmettait la science de géométrie ; une sorte d'Algeco médiéval, en quelque sorte...

Dès le XVIIe siècle, en Angleterre, ces loges de bâtisseurs commencèrent à accepter en leur sein des hommes, aristocrates ou grands bourgeois, qui n'étaient pas du métier, et qui pouvaient donc profiter de l'enseignement symbolique et moral des compagnons.

C'est ainsi que commença le glissement de ces loges de l'opératif (la construction d'un bâtiment) au spéculatif (la construction de soi-même, au fond). Avec le temps, mais assez vite quand même, les membres de ces loges, issus des métiers de la pierre et de la construction, devinrent minoritaires au profit des aristocrates et des grands bourgeois, lesquels, il faut bien le dire, y trouvaient cet esprit club si britannique : les hommes s'y retrouvaient entre eux, au calme, confortablement assis, la pipe à la bouche, un journal entre les mains et un verre de brandy à portée !

Le système obédientiel

C'est donc à un aboutissement un peu naturel qu'en vinrent, le 24 juin 1717, les 4 loges londoniennes (L'Oie et le Grill, La Couronne, Le Pommier, Le Gobelet et les Raisins, qui portaient chacune le nom de la taverne où elles se réunissaient), qui fondèrent « la Grande Loge de Londres et de Westminster ». Jean-Théophile Désaguliers, un pasteur anglican mais français d'origine (né à la Rochelle), et James Anderson, pasteur presbytérien, ont rédigé pour ces maçons qui n'avaient jamais tenu une truelle, un maillet ou un ciseau sur un chantier, des constitutions désormais connues sous le nom de Constitutions d'Anderson.

Il faut cependant préciser ici que des loges maçonniques, au sens où on l'entend encore aujourd'hui, existaient ailleurs qu'en Angleterre. Citons pour mémoire la plus

célèbre d'entre elles, la Loge de Kilwinning, apparue en Ecosse en juin 1598, qui continue ses travaux de nos jours et qui a toutes ses minutes depuis sa création : ses registres, pieusement conservés et régulièrement mis à jour, racontent ainsi ses 422 ans d'histoire... C'est aussi le cas de la loge d'Edinburgh, créée deux mois après Kilwinning. C'est donc bien en Ecosse qu'est véritablement l'institution maçonnique. En France, la première loge maçonnique aurait été fondée en 1688 au sein du Régiment Royal Irlandais, suite à l'exil dans notre pays de Jacques Stuart, et se réunissait à Saint-Germain-en-Laye. Ces loges, écossaises ou françaises, n'étaient pas non plus fédérées en obédiences.

C'est probablement à la création de cet organe supérieur, l'obédience, chargé de contrôler la régularité des loges qui la constituaient, que la Franc-maçonnerie doit son extraordinaire expansion dans le monde. Naturellement, elle s'exporta très vite vers les Etats-Unis, l'Europe continentale et les Indes, bien imprégnées de culture anglaise depuis 1600, date de la création par la reine Victoria de la Compagnie britannique des Indes Orientales (*British East-India Company*). Cette maçonnerie indienne a compté dans ses rangs un poète connu de tous, au moins de nom, avec Rudyard Kipling, notamment auteur en 1898 de « Ma Loge-mère ».

Dans ce qui allait devenir, en 1787, les Etats-Unis, la première trace avérée de Franc-maçonnerie date du 30 juillet 1733, date de nomination du Grand Maître Provincial d'Amérique du Nord par le Grand Maître d'Angleterre. Cet événement dit assez les liens entre les maçonneries anglaise et américaine, qui n'ont jamais été rompus ni même distendus, bien que leur nature ait évolué.

En Europe continentale, ce sont particulièrement les pays les plus proches de la Grande Bretagne qui ont accueilli les premières loges : France, bien sûr, mais aussi tous les pays septentrionaux.

Les obédiences dans le monde

Aujourd'hui, à l'exclusion des pays soumis à des régimes totalitaires de droite comme de gauche, toutes les nations accueillent des obédiences maçonniques, qui y vivent plus ou moins ouvertement en fonction de l'histoire du pays et de la nature de sa Franc-maçonnerie dont le propos général reste quand même de « faire d'hommes bons des hommes meilleurs ».

Car les obédiences ont effectivement des natures différentes, qu'on peut classer en 3 catégories :

1/ les obédiences traditionnelles : fidèles à l'esprit et aux textes des origines, elles requièrent de ceux qui frappent à leur porte de croire en un Principe créateur indicible, libre à chacun de mettre sous ce vocable le mot ou la conception qu'il veut (Dieu, Jehovah, Allah, etc. ou tout simplement Principe). Il s'agit pour leurs adeptes de travailler sur eux-mêmes, de s'améliorer et, dans la mesure des moyens de chacun, d'être utiles aux autres.

2/ les obédiences à dominante caritative : c'est le cas des obédiences anglo-saxonnes (Grande Bretagne et Etats-Unis) . Elles collectent des fonds par toutes sortes de moyens (par exemple, aux USA, la Maçonnerie, via les « Shriners », a créé

la cérémonie des Oscars). Les Francs-maçons américains ont encore construit des hôpitaux et des orphelinats pour accueillir gracieusement les malades et les orphelins (Là-bas, pas de sécurité sociale, seulement des assurances facultatives). Elles exigent la croyance en Dieu.

3/ les obédiences à dominante sociétale : elles ont un caractère essentiellement humaniste, avec l'objectif d'améliorer la société en favorisant l'amélioration des hommes. Elles n'exigent pas nécessairement la croyance en un Principe créateur.

Les rites (ensemble de cérémonies pratiquées dans les Loges) varient eux aussi d'un continent et même d'un pays à l'autre, et témoignent globalement chacun de la préoccupation primordiale (traditionnelle, caritative ou sociétale) de la Loge donc de son obédience

Bien entendu, cette catégorisation a un côté simpliste, et il existe au sein de chaque obédience des nuances : une loge peut relever de deux, voire de ces trois caractères généraux d'obédiences, parce que la maçonnerie originelle, anglo-saxonne, possède en proportions plus ou moins grandes chacun de ces trois aspects. En se préoccupant de se découvrir lui-même et de s'améliorer, le Franc-maçon se sentira naturellement solidaire des autres et souhaitera globalement améliorer aussi la vie de la société dans laquelle il vit.

Nous allons pour notre part rester en France, où Avignon et ce côté-ci du Rhône (qui n'était pas encore le Gard) ont eu leur petit rôle jouer, nous l'allons voir, dans l'histoire des débuts de la Franc-maçonnerie dite « écossaise », en référence au REAA qui est plutôt un rite traditionnel à connotation ésotérique.

Nous sommes donc toujours au XVIIIe siècle. La France est incontestablement placée sous la double férule de l'Église catholique et de l'état, lesquels voyaient commencer à se développer ces groupes maçonniques suspects à leurs yeux de pouvoir comploter contre eux.

Dans ce contexte, le marquis de CALVIÈRE, petit noble avignonnais de grande culture, ami de Voltaire, intime de Rameau, a joué un grand rôle. Il avait enfant, en tant que page et eu égard à la grande intelligence qui avait été décelée en lui, partagé quotidiennement l'enfance du futur Louis XV à Paris. Les deux hommes avaient ainsi noué de solides liens. Ce CALVIÈRE était un homme de culture, qu'on reconnaissait alors comme le meilleur spécialiste français de la peinture et de ce qu'on appelle aujourd'hui la numismatique. C'est cet intellectuel qui avait créé à Avignon, entre mai et juillet 1737, la première loge maçonnique du sud de la France, sous le titre de Saint-Jean d'Ecosse.

Mais cette création n'eut pas l'heur de plaire à tout le monde, et surtout pas à l'Église : le 28 septembre 1737, Mgr Belsunce, évêque de Marseille, écrivait à l'intendant de Provence : *« Je ne sais, Monsieur, ce que c'est que les Frimaçons, mais je sais que ces sociétés sont pernicieuses à la religion et à l'État. Un M. de CALVIÈRE, officier des Gardes du Corps, a fait bien ouvertement une grande levée*

de nouveaux Frimaçons à Avignon, et on assure que le zèle de cet apôtre de nouvelle espèce doit le porter à Marseille pour y faire des confrères. Cela fera un mal infini qu'il serait nécessaire de prévenir. Nous avons déjà assez d'assemblées secrètes qu'il serait à désirer de pouvoir faire cesser». CALVIÈRE, très respectueux des pouvoirs en place, le roi et l'Église, décida donc de mettre fin aux réunions de la Loge qu'il avait fondée, trois mois après sa création. Très exactement sept mois plus tard, le 28 avril 1738, Clément XII fulminait sa bulle «in eminenti», menaçant les francs-maçons d'excommunication et ordonnant qu'il soit procédé contre les sociétés maçonniques.

Dans la bonne ville d'Avignon, alors terre du pape (le détail est d'importance), la Franc-maçonnerie avait fait long feu. Mais, sept ans plus tard, elle reprenait vie discrètement (pas assez), pour interrompre à nouveau ses travaux en 1751. Quelques éléments donnent à penser que, probablement, les Francs-maçons avignonnais se réunissaient secrètement. Une loge se reconstitua en 1774, qui devint quasi-immédiatement la cible de l'Inquisition : son Vénérable Maître, le Dr Bouge, qui entreposait chez lui le matériel nécessaire au déroulement des tenues, subit une descente de police diligentée par l'inquisiteur et la saisie de tout ce matériel. Cette Loge, Saint-Jean d'Ecosse de la Douce Egalité, devint alors Saint-Jean d'Ecosse de la Fidélité qui, à peine constituée, subit à nouveau les foudres de l'Inquisition. Ses membres, opiniâtres, décidèrent de franchir le Rhône pour se retrouver dans les terres du roi, où l'inquisiteur n'avait plus de pouvoir discrétionnaire ; c'est pourquoi, en 1775, pour se garantir plus encore des vellétés papales, la Loge créa une Loge-fille à Roquemaure, sous un titre, Saint-Jean d'Ecosse des vengeurs de l'innocence, qui clamait assez sa rancœur envers l'Eglise. Pendant toutes ces décennies et malgré l'hostilité de Rome, la Franc-maçonnerie avignonnaise, qui comptait étonnamment dans ses rangs des hommes d'Eglise, avait largement essaimé dans le quart sud-est de la France : dans les Bouches-du-Rhône (Arles, Marseille, Aix, Tarascon), le Var (Brignoles, Draguignan, Toulon), le Gard (Alès, Nîmes, Roquemaure), l'Hérault (Montpellier, Béziers), le Vaucluse (Valréas), le Rhône (Lyon), l'Aude (Narbonne), le Cantal (Aurillac), les Alpes-de-Haute-Provence (Barcelonnette) et même les Pyrénées Atlantiques (Pau).

Il y eut bien encore jusqu'à la Révolution quelques soubresauts dans l'histoire de la Loge avignonnaise ; mais l'événement majeur de 1789, qui n'était pas le fruit d'un complot de Francs-maçons (des chercheurs sérieux ont fini par tordre le cou à ce mythe historiographique), a globalement fait tomber en léthargie l'institution maçonnique française. Il faudra en général attendre l'extrême fin du XVIIIe siècle et le tout-début du XIXe siècle pour la voir réapparaître.

La Franc-maçonnerie aujourd'hui en France

Lorsque nos voisins Francs-maçons d'outre-Manche évoquent aujourd'hui, et depuis fort longtemps d'ailleurs, la maçonnerie française, ils parlent, je cite, de « french bordel ». En effet, si dans la plupart des pays du monde, il n'existe qu'une

obédience, ancienne, par nation, ici les obédiences sont pléthoriques et diverses : masculine, féminine, mixte, traditionnelle, sociétale, caritative, égyptienne...

Il n'y avait au début qu'une obédience, la Grande Loge de France créée en 1728 par le duc de Wharton et qui n'a historiquement rien à voir avec l'actuelle Grande Loge de France. En 1773 apparut le Grand Orient de France, dont les Loges travaillaient toujours de façon, disons, traditionnelle. En 1877, lors du convent (réunion annuelle des représentants des Loges d'une obédience, pour faire simple), le GODF décide de supprimer l'obligation de la croyance en Dieu et donc l'invocation au Grand Architecte de l'Univers. Cette décision eut pour conséquence immédiate la fin de la reconnaissance du GO par la Grande Loge Unie d'Angleterre, historiquement garante de la régularité des autres obédiences; la Grande Loge de France a vu le jour en 1894, sans être davantage reconnue par la GLUA et la Maçonnerie internationale ; en 1913, quelques Loges du GO se rassemblèrent pour créer la Grande Loge Nationale Française, qui fut tout de suite reconnue (elle est encore la seule à l'être en France, puisque l'usage veut qu'il n'y en ait qu'une par état).

Mais nous serions incomplets si nous ne citons pas un événement capital : le 17 janvier 1882, la féministe Maria Desraimes était initiée, grâce à l'appui du Dr Georges Martin qui en était un membre influent, dans la Loge du GODF « les Libres Penseurs », au Pecq. La Maçonnerie, qui était jusque-là exclusivement masculine, comptait donc une femme dans ses rangs : cet événement fut à l'origine de la création, en 1893, de la Fédération Française du Droit Humain (FFDH).

Aujourd'hui, derrière le GODF, la GLDF, la GLNF et la FFDH, on trouve par ordre d'importance d'effectifs la GL-AMF (Alliance Maçonnique Française) et la GLFF (Grande Loge Féminine de France). En France, on compte aujourd'hui la bagatelle de 48 obédiences, d'où le « french bordel » précédemment évoqué.

Il y a dans ce pays environ 200.000 initiés, en immense majorité des hommes, ce qui peut paraître relativement peu par rapport à l'implantation de la Franc-maçonnerie dans les autres pays du monde. Il y a à cela deux raisons principales : d'une part, la France était qualifiée de fille aînée de l'Eglise, et le poids des condamnations, objectivement calomnieuses, de Rome restait considérable ; d'autre part, dans la France occupée lors de la dernière guerre mondiale, les nazis avaient orchestré une propagande formidable contre la Franc-maçonnerie accusée avec les Juifs d'être responsable de tous les maux, dont la grande crise économique de 1929.

La Franc-maçonnerie aujourd'hui dans le monde

Dans le reste du monde, les choses se présentent un peu différemment ; en Angleterre, depuis la rupture d'Henri VIII avec Rome et la création de la religion anglicane, au XVI^e siècle, on a eu le temps de s'affranchir des consignes de la papauté. Par voie de conséquence, les Etats-Unis, qui en sont en quelque sorte culturellement issus, ont la même attitude ouverte pour la Franc-maçonnerie. Les Maçons y ont d'ailleurs pignon sur rue avec des temples parfois un peu tape-à-l'œil, et ne cachent surtout pas, au contraire, leur appartenance. Dans les pays non

catholiques (chrétiens ou avec une autre religion dominante), il n'y a pas vraiment de problème non plus.

Sur le continent nord-américain toujours, on la retrouve au Canada peu après 1750 ; on y pratique une Franc-maçonnerie de tradition mais plutôt caritative, comme en Angleterre. Aux Etats-Unis, où chaque état a sa Grande Loge, il faut signaler une particularité : il existe une Maçonnerie réservée aux noirs, la maçonnerie de Prince Hall. Il faut ici noter l'effondrement des effectifs des Grandes Loges nord-américaines : riches de plus de 3 millions de membres en 1924, elles sont tombées à 1,1 million en 2016 et à 800.000 aujourd'hui. Ceci s'explique très probablement par l'apparition des clubs services (Lions, Rotary) dont la vocation caritative humaniste et l'organisation moderne a supplanté celle de la Maçonnerie, qui n'avait pas vraiment d'autre raison d'être.

En Afrique, la Maçonnerie est implantée depuis deux siècles et demi, mais reste réservée à une « élite » ; elle est en quelque sorte une trace de la colonisation européenne.

Au Mexique, la Gran Logia Mexicana, créée sous l'influence de la Maçonnerie nord-américaine, a curieusement un caractère sociétal (engagement pour l'enseignement laïque, les libertés publiques et en faveur de la paysannerie, pauvre). En Amérique du Sud, la Franc-maçonnerie est très fortement implantée : après l'Amérique du Nord, c'est le foyer maçonnique le plus important du monde.

Au Moyen Orient, la Maçonnerie a des origines diverses : en Turquie, elle est présente depuis le début du XXe siècle, avec une origine française et un caractère plutôt sociétal. Au Liban, elle est implantée depuis 1861 mais ce n'est qu'en 1950 qu'y est créée une obédience locale, le Grand Orient Arabe. La Franc-maçonnerie la plus étonnante est celle d'Israël, où existe une Grand Loge traditionnelle reconnue : en effet, l'extrême diversité des origines des Israéliens fait que des loges y travaillent en langues anglaise, française, allemande, espagnole, turque, russe, roumaine s'appuyant parfois sur les rites de chacun des pays !

En Australie, évidemment, la Maçonnerie est de type anglo-saxon.

Dans les pays de l'Est, depuis la perestroïka, la disparition de l'URSS et l'affranchissement de ses pays satellites, la Maçonnerie a fait son retour après quelque 8 décennies d'interdiction : c'est la Maçonnerie de tradition qui s'y est réimplantée, avec l'aide de la GLNF.

En Asie enfin, si on trouve ici et là quelques Loges, elles ont pour ainsi dire toutes été fondées par des Américains ou Européens : il n'y a rien en Chine ; seul le Japon a une obédience nationale, créée il est vrai par les occupants américains après la seconde guerre mondiale.

Je crains d'avoir été un peu long, avec pourtant la conviction de n'avoir fait qu'effleurer le sujet. Je vous prie donc de bien vouloir m'excuser pour ces deux péchés, et vous remercie d'avoir eu la patience de m'écouter.

Annexe : Un admirable poème de Rudyard KIPLING

À propos de « sa Loge » ...

Il y avait Rundle, le chef de gare,
Beazelay, des voies et travaux,
Ackman, de l'intendance,
Donkin, de la prison,
Et Blacke, le sergent instructeur,
Qui fut deux fois notre Vénérable,
Et aussi le vieux Franjee Eduljee,
Qui tenait le magasin "Aux Denrées Européennes".
Dehors, on se disait : « Sergent ! Monsieur ! Salut ! Salaam ! »,
Dedans, c'était : « Mon Frère », et c'était très bien ainsi.
Nous nous rencontrions sur le Niveau et nous nous quittions sur l'Équerre,
Moi, j'étais Second Diacre dans ma Loge-Mère, là-bas !
Il y avait encore Bola Nath, le comptable,
Saül, le Juif d'Aden,
Din Mohammed, du bureau du cadastre,
Le sieur Chuckerbutty,
Amir Singh, le Sikh,
Et Castro, des ateliers de réparation,
Le Catholique romain !
Nos décors n'étaient pas riches,
Notre temple était vieux et dénudé,
Mais nous connaissions les anciens landmarks
Et les observions scrupuleusement.
Quand je jette un regard en arrière,
Cette pensée souvent me revient à l'esprit :
Au fond, il n'y a pas d'incrédules,
Si ce n'est peut-être nous-mêmes !
Car tous les mois, après la tenue,
Nous nous réunissions pour fumer
(Nous n'osions pas faire de banquets
De peur d'enfreindre la règle de caste de certains frères)
Et nous causions à cœur ouvert de religions
Et d'autres choses
Chacun de nous se rapportant
Au Dieu qu'il connaissait le mieux.

L'un après l'autre, les Frères prenaient la parole
Et aucun ne s'agitait.
Jusqu'à ce que l'aurore réveille les perroquets
Et le maudit oiseau porte-fièvre ;
Comme après tant de paroles,
Nous nous en revenions à cheval,
Mahomet, Dieu et Shiva
Jouaient étrangement à cache-cache dans nos têtes.
Bien souvent depuis lors,
Mes pas errants au service du gouvernement,
Ont porté le salut fraternel
De l'Orient à l'Occident
Comme cela nous est recommandé,
De Kohel à Singapour.
Mais comme je voudrais les revoir tous
Ceux de ma Loge-Mère, là-bas !
Comme je voudrais les revoir,
Mes Frères noirs ou bruns,
Et sentir le parfum des cigares indigènes
Pendant que circule l'allumeur,
Et que le vieux limonadier
Ronfle sur le plancher de l'office,
Et me fait retrouver Parfait Maçon
Une fois encore dans ma Loge d'autrefois.
Dehors, on se disait : « Sergent ! Monsieur ! Salut ! Salaam ! »
Dedans, c'était : « Mon Frère », et c'était très bien ainsi.
Nous nous rencontrions sur le Niveau et nous nous quittions sur l'Équerre,

Moi, j'étais Second Diacre dans ma Loge-Mère, là-bas !
